

Jun 2024
Volume 51, numéro 5

BULLETIN
D'INFORMATION DE
L'ARRONDISSEMENT
D'ANJOU

MESSAGE DE LUIS MIRANDA

50
ANS
À VOUS INFORMER

REGARDS SUR Anjou

REVITALISATION DES PARCS

Du nouveau dans trois parcs

PARC GONCOURT. Un budget de 228 000 \$ a permis d'aménager une nouvelle surface de jeu pour les terrains de tennis en plus de refaire la clôture.



PARC DES ROSERAIES. Un nouveau système d'éclairage à DEL avec contrôle de l'intensité a été installé autour de la piscine et du terrain de baseball ainsi que dans le stationnement pour améliorer l'expérience de jeu et augmenter la sécurité.



PARC DE PETERBOROUGH. Un nouvel éclairage alimenté par des panneaux solaires a été installé pour les terrains de pickleball.

Ça bouge à Anjou !

La saison estivale s'annonce pleine d'effervescence avec d'importants travaux d'infrastructures et une vaste programmation d'activités divertissantes.

La démolition de deux immeubles en vue de la construction du bâtiment d'accès Est de la future station Anjou ne passera pas inaperçue. L'un des bâtiments est celui situé au 7751, boulevard Louis-H.-La Fontaine. L'arrondissement l'avait acquis en 2018 dans le but d'offrir aux citoyens une maison de la culture abritant une salle de spectacles ainsi que des locaux destinés à des organismes communautaires. Entretemps, le projet a évolué et l'arrivée de la nouvelle station de métro à cet endroit fait tout son sens. En effet, elle sera située avantageusement au cœur d'un pôle administratif, où l'on retrouve plusieurs édifices municipaux, dont la mairie et la bibliothèque Jean-Corbeil, à proximité de tous les services et du transport en commun. Bien que les plans relatifs à la maison de la culture aient changé, le projet est bel et bien vivant. D'ailleurs, nous espérons pouvoir vous annoncer des perspectives intéressantes dans ce dossier prochainement.

L'implantation de la nouvelle station Anjou promet également de transformer le paysage environnant des Galeries d'Anjou, ne serait-ce qu'avec le projet d'habitation dans le secteur des Halles qui a récemment fait l'objet de consultations. D'autres développements immobiliers sont aussi à prévoir au cours des prochaines années. Ce dynamisme préfigure une augmentation conséquente de la population ange-

vine, qui pourrait faire un bon de plus de 10 000 habitants à terme, avec un potentiel de milliers d'habitations qui viendront redynamiser ce secteur.

Par ailleurs, nous sommes ravis d'offrir aux citoyennes et aux citoyens de tous les horizons de nombreuses occasions de divertissement gratuites à travers une programmation estivale riche et variée. Nous espérons vous y voir en grand nombre !

Dans un tout autre registre, nous tenons à féliciter les jeunes athlètes d'Anjou qui ont participé aux derniers Jeux du Québec et, plus récemment, à ceux de Montréal. Bien présente à Anjou, cette relève sportive prometteuse est le fruit de l'investissement de nos organismes locaux et de la valorisation de l'engagement des jeunes dans le domaine du sport. Bien qu'Anjou ne soit pas doté de grands complexes sportifs ou aquatiques, chaque plateau est exploité au maximum de ses capacités, et l'implication de ces jeunes talents sportifs démontre un réel esprit compétitif et positif au sein de la communauté angevine.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller
de la Ville de Montréal

A handwritten signature in black ink that reads "Luis Miranda".

VOS ÉLUS

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les prochaines séances se tiendront les **mardis 4 juin et 2 juillet, à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie de l'arrondissement d'Anjou, située au 7701, boul. Louis-H.-La Fontaine. Les séances seront également diffusées sur le Web en direct sur la chaîne YouTube d'Anjou, accessible par montreal.ca/anjou.

i Renseignements : 311



MARIE JOSÉE DUBÉ

Conseillère d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019

ANDRÉE HÉNAULT

Conseiller de la Ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051

LUIS MIRANDA

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville
514 493-8010

KRISTINE MARSOLAIS

Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085

RICHARD LEBLANC

Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017



Bonne fête nationale du Québec et bonne fête du Canada!

Nous sommes heureux de vous souhaiter une bonne fête nationale du Québec ainsi qu'une bonne fête du Canada! Nous espérons que vous passerez du temps de qualité en famille et entre amis à l'occasion de ces deux journées.

JOURNÉES FÉRIÉES

Congés de la Fête nationale et de la Confédération

Durant les congés, les bibliothèques, le centre communautaire d'Anjou, les bureaux administratifs, le Bureau Accès Montréal d'Anjou, le centre Roger-Rousseau et le comptoir des permis seront fermés **le lundi 24 juin et le lundi 1^{er} juillet**. Les collectes des ordures ménagères, des matières recyclables et des résidus alimentaires auront lieu, comme d'habitude, dans les secteurs concernés.

MAI SANS TONDEUSE



Merci à tous les participants!

Cette année encore, vous avez été nombreux à afficher vos couleurs en gardant votre tondeuse dans le cabanon durant le mois de mai pour mieux laisser pousser votre pelouse. C'est un geste important qui vient en aide aux pollinisateurs au début du printemps.



Concours maisons fleuries

Jusqu'au **19 juillet**, les membres du comité d'embellissement parcourront les rues d'Anjou pour sélectionner les plus beaux aménagements floraux. Aucune inscription n'est requise. Toutefois, pour soumettre la candidature de votre cour arrière, communiquez avec Mme Lalla Houria Salim au **514 493-8011**. Une soirée sera organisée cet automne pour les gagnants.

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Anjou adopte son nouveau plan



Le conseil d'arrondissement d'Anjou a adopté en mai dernier le nouveau plan pour l'équité, la diversité et l'inclusion 2024-2027. Ce plan présente les actions que la direction de l'arrondissement s'engage à mettre de l'avant au sein de son personnel. Bien qu'il s'agisse d'un exercice de mobilisation interne, ce plan exerce une influence sur notre portée à mieux servir les citoyennes et les citoyens. En fait, l'arrondissement d'Anjou présente une grande diversité au sein de ses quelque 45 000 habitants, dont 52 % sont des femmes et 39 % sont des minorités visibles. La direction de l'arrondissement continue ainsi de se doter de moyens afin d'être le reflet de

sa population, en assurant une diversité similaire au sein de son personnel, en plus d'offrir des milieux de travail inclusifs.

FOIRE AUX QUESTIONS



Le 311 vous répond

« Il y a des panneaux d'interdiction de stationner devant chez moi. Pour quelle raison? Est-ce que cela va durer longtemps? »

Plusieurs types de travaux peuvent être à l'origine de cette interdiction. Ils peuvent être effectués par la Ville ou l'arrondissement, mais également par des entrepreneurs privés, comme Hydro-Québec, la société de transport de Montréal, etc. Une nouvelle carte interactive répertorie presque la totalité des chantiers en temps réel. Vous y trouverez l'information sur leur nature, le responsable, la durée prévue, de même que les impacts sur la circulation et le stationnement. La carte est disponible au montreal.ca/entraves-travaux.



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, 10 fois l'an, dans tous les foyers.

RÉALISATION ET CONCEPTION GRAPHIQUE
Lithium Marketing

IMPRESSION - Deschamps Impression

TIRAGE - 26 400 exemplaires

DISTRIBUTION - Société canadienne des postes (Courrier de quartier)

DÉPÔT LÉGAL - 2^e trimestre 1980 -
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

SITE WEB - montreal.ca/anjou

CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ANJOU
7800, boul. Métropolitain Est
514 493-8222

POLICE - Poste de quartier 46
514 280-0146

URGENCE - 911

APPELS NON URGENTS - 514 280-2222

TRAVAUX PUBLICS
(bris d'aqueduc et d'égout) - 514 493-5130

MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine. Anjou (Québec) H1K 4B9

LUNDI AU VENDREDI - 8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h 30 - anjou@montreal.ca

ACCUEIL, INFORMATION ET ORIENTATION - 514 493-8000 ou 311

CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL
514 493-8200



Le travail essentiel du greffe

La division du greffe effectue un travail de coulisse, mais ô combien important ! Elle a des antennes auprès de toutes les directions de l'arrondissement et effectue un travail minutieux pour offrir les meilleurs services aux citoyens, avec transparence et équité. Elle est, en quelque sorte, la gardienne de la mémoire d'Anjou et de tous ses aspects légaux.

COMMENT SE COMPOSE L'ÉQUIPE ?

La division se compose de deux services, celui du greffe et celui des archives.

L'équipe du greffe prépare les séances du conseil d'arrondissement et s'assure que les règlements ainsi que tous les dossiers soumis aux élus soient conformes aux normes établies et aux lois. Elle encadre également le processus d'octroi des contrats. C'est un exercice de reddition de comptes important qui est assujéti à plusieurs règles et qui nécessite une gestion rigoureuse.

Les archives s'assurent de rendre accessibles les documents de l'ancienne Ville d'Anjou et ceux de l'arrondissement. Plusieurs lois et encadrements doivent aussi être respectés pour assurer leur pérennité. C'est également ce qui leur donne toute leur valeur historique.

QUELLE EST LA RAISON D'ÊTRE DE VOTRE TRAVAIL POUR LES CITOYENS ?

Elle est essentielle à tout processus démocratique. Nous sommes la porte d'entrée de la participation citoyenne. Les citoyens sont invités à participer aux séances du conseil que nous organisons et à poser leurs questions aux élus. Nous avons d'ailleurs l'obligation de les leur annoncer et de rendre les ordres du jour publics.

Cela vaut aussi pour tout changement réglementaire, demande de dérogation mineure ou de démolition, de même que pour tout projet particulier de construction. Chacun doit faire l'objet d'un avis public et/ou d'une assemblée publique de consultation. De cette façon, les citoyens peuvent se renseigner et faire valoir leur opinion.



De gauche à droite : Zhivka Mihaleva, Dalel Gabsi, Isabelle Ouellet, Sami D'Asti-Gacem, Josée Kenny et Nataliya Horokhovska

DANS QUELLES SITUATIONS LES SERVICES DE L'ARRONDISSEMENT FONT-ILS APPEL À VOUS ?

Tous les projets et dossiers déposés au conseil doivent recevoir notre sceau d'approbation. Nous accompagnons donc les services pour, par exemple, faire entériner un nouveau règlement, autoriser des travaux de réfection ou de revitalisation, octroyer des contributions aux organismes communautaires, déposer un plan d'action, etc. La gestion des contrats, comme mentionné précédemment, est également au cœur de notre travail de vigie.

Notre expertise nous amène aussi, de manière préventive, à former et à sensibiliser les employés au respect des règles et des bonnes pratiques en ce qui a trait à la conservation des documents, à la protection des documents personnels, etc.

ET LES CITOYENS ?

Ils peuvent notamment faire des demandes d'accès aux documents. Au Québec, sauf exception, toute personne y a droit. Notre rôle est de les leur transmettre en nous assurant de protéger les informations confidentielles. Il arrive également qu'ils fassent appel à nos archives. C'est toujours un honneur pour nous de faire rayonner la mémoire de l'arrondissement et de

l'ancienne Ville d'Anjou. D'ailleurs, pour agir de façon proactive, nous rendons disponible une multitude de documents à caractère public.

Enfin, nous jouons aussi un rôle de sensibilisation auprès des citoyens. C'est, entre autres, dans cet esprit que nous organisons une journée de déchetage annuelle afin qu'ils puissent faire détruire en toute sécurité leurs documents personnels.

COMMENT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES INFLUENT-ELLES VOTRE TRAVAIL ?

De manière exponentielle ! Elles nous permettent de rendre plus d'informations accessibles aux citoyens. Le site montreal.ca/anjou en regorge. À titre d'exemple, les éditions du *Regards sur Anjou* remontent à 2005. Nous pouvons également publier les avis publics rapidement et même diffuser les séances du conseil à distance.

Enfin, pour l'archivage, nous disposons maintenant d'un système très performant pour classer les documents et effectuer des recherches par mots clés. Beaucoup de nos documents sont désormais numériques, ce qui libère de l'espace et diminue les versions papier.

COMMUNICATIONS

La barre des 4 000 abonnés est franchie !

En un an, le nombre d'abonnés à notre page Facebook a grimpé de 1000 pour atteindre 4000. C'est un moyen de communication privilégié pour vous tenir au courant des nouvelles de l'arrondissement en temps réel.

Pour vous abonner, rendez-vous au montreal.ca/anjou et cliquez sur le bouton « Facebook » dans la rubrique *Suivez-nous* en bas de page.

SOIRÉE D'ADOS À LA BIBLIOTHÈQUE

Une soirée d'humour et de dialogue

Le 10 mai dernier, une cinquantaine de jeunes âgés de 13 à 17 ans ont pris part à une soirée d'humour spécialement concoctée par l'équipe des bibliothèques à leur intention. Pour l'occasion, les humoristes **Anas Hassouna** et **Oussama Fares**, qui ont respectivement grandi à Montréal-Nord et à Saint-Léonard, ont partagé avec humour leur expérience de vie et leur réalité. Un langage coloré et accessible qui rejoint un grand nombre de jeunes Angevins. La soirée s'est terminée par une discussion décontractée entre tous les participants.



© Sacha Bourque



Visitez notre site Web
montreal.ca/anjou



Inscrivez-vous à notre
infolettre hebdomadaire
montreal.ca/anjou



Suivez-nous
sur Facebook...
[@arranjou](https://www.facebook.com/arranjou)



... et sur Instagram
[arr_anjou](https://www.instagram.com/arr_anjou)



Consultez notre
chaîne YouTube
Arrondissement Anjou



Envoyez-nous vos photos
communicationsanjou@montreal.ca

ACTIVITÉS GRATUITES DANS LES PARCS

Une belle programmation pour l'été

L'arrondissement organisera de nouvelles activités dans les parcs en rotation à partir de juillet. Au programme, séances d'arts plastiques en plein air et initiation à de nouvelles disciplines, parcours ludiques et autres surprises pour tous. Les services de prêts de jeux seront également de retour. Pour connaître la programmation détaillée, consultez le montreal.ca/anjou.

RÉGLEMENTATION

La hauteur des haies est réglementée, le saviez-vous ?



Cela vise à assurer la sécurité des automobilistes, des piétons et des cyclistes, de même qu'à veiller au bon voisinage. De plus, il faut tailler vos haies pour leur bon développement et leur permettre de mieux jouer leur rôle de barrière d'intimité. En cour avant, les haies doivent avoir une hauteur maximale de 1 m. En cour avant secondaire, latérale ou arrière, la hauteur maximale est de 2 m. Des règles spécifiques s'appliquent également pour les terrains situés à une intersection.

 Renseignements : montreal.ca

AFFICHAGE



La nouvelle identité d'Anjou sur les panneaux Astral

Vous l'avez peut-être remarqué, mais les quatre panneaux Astral situés à des endroits très visibles à Anjou, notamment le long de l'autoroute, arborent désormais les nouvelles couleurs de l'arrondissement.

JEUX DE MONTRÉAL

Bravo à la délégation d'athlètes d'Anjou !

La dernière édition des Jeux de Montréal a rassemblé 96 athlètes d'Anjou âgés de 6 à 12 ans dans les disciplines suivantes : badminton, basketball, escalade, taekwondo WT, volleyball et judo. C'est un taux de participation exceptionnel par rapport à la population totale de l'arrondissement. Il faut rappeler que les Jeux de Montréal représentent bien plus qu'une compétition, puisque les résultats combinent des pointages de participation, de performance et d'esprit sportif. Les Jeux de Montréal offrent un tremplin vers le sport à de nombreux jeunes qui en sont à leurs premières expériences.



Sofia Aoued et Nikita Sirghi

© Mandie Jovan

Célébrons en famille la fête nationale!

Le 24 juin de 11h à 16h30
à Anjou-sur-le-Lac

Une foule d'activités
pour petits et grands!

Jeux de kermesse et tirages
Animation ambulante * Jeux gonflables
Zumba * Kiosque Éducazoo * Atelier de funambule
Création de macarons * Camion de jeux vidéos
Atelier de bulles géantes

Stands animés
par nos organismes partenaires

Distribution
gratuite
de hot-dogs
dès 11 h 30



Photo : Jeannot Bournival

Un spectacle
de musique traditionnelle
modernisée et accessible.
Des prouesses musicales
à voir et à entendre
sur scène!

Venez danser
en famille!

Nicolas Pellerin et les Grands Hurleurs

Navettes d'autobus gratuites

Horaire complet
montreal.ca/anjou



 Accès au stationnement par la rue Renaude-Lapointe

Rendez-vous
beau temps,
mauvais temps!

Information
montreal.ca/anjou
514 493-8200

Quelques trucs utiles

Entre juin et juillet, de nombreux déménagements ont lieu. Voici des trucs pour bien vous organiser :

- Triez les objets à emporter, à donner à des organismes ainsi qu'à recycler et à jeter en vous fiant sur les horaires des différentes collectes;
- Évitez la propagation d'insectes nuisibles et signalez-les au propriétaire comme la présence de rongeurs;
- Évitez de laisser de la nourriture à l'abandon;
- Vérifiez l'état de l'avertisseur de fumée dans votre nouveau logement.

Si vous ne pouvez pas emmener votre animal, confiez-le à un refuge ou à un organisme d'adoption qui pourra s'en occuper. Pensez ensuite à annuler votre permis animalier dans un délai de 15 jours.



Aide et ressources disponibles

La Ville offre un soutien aux personnes à faible revenu qui sont sur le point de perdre leur logement comme une aide à la recherche et l'hébergement d'urgence. Selon votre situation, vous pouvez aussi être dirigé vers d'autres ressources.

Recherche d'un logement

OMHM > omhm.qc.ca

Ressources sociales et communautaires

211 Grand Montréal > 211 ou 211qc.ca

Droits et obligations liés au bail

Tribunal administratif du logement
514 873-2245 ou tal.gouv.qc.ca

Aide financière gouvernementale

Programme Allocation-logement
revenuquebec.ca/fr/citoyens/votre-situation/faible-revenu

Problèmes de santé physique ou mentale

Info-Santé 811
811 ou Quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/info-sante-811

Défense des droits des locataires

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec
514 521-7114 ou rclalq.qc.ca/comites-logement

Front d'action populaire en réaménagement urbain
514 522-1010 ou frapru.qc.ca/comites-logement

 Renseignements : 311

SENSIBILISATION

Des affiches pour adopter les bonnes pratiques

L'arrondissement installe désormais dans certains secteurs des affiches destinées à sensibiliser les citoyens au respect des horaires des collectes. Elles apparaissent bien en évidence aux endroits où nos inspecteurs constatent plus de problématiques. C'est un moyen additionnel pour informer un maximum de personnes.



9 LOGEMENTS ET PLUS ET ENTREPRISES


La collecte officiellement implantée

Depuis le 23 mai, la nouvelle collecte de résidus alimentaires a débuté dans le secteur 1, soit tout le Haut-Anjou. Tout au long du dernier mois, l'organisme Nature-Action Québec (NAQ) a sillonné le secteur pour répondre aux questions des résidents et leur remettre la trousse de départ. Si vous étiez absent au moment du passage des représentants, il se peut que les nouveaux outils se trouvent dans un espace commun de votre immeuble (hall d'entrée, garage ou autre). Sinon, vous pouvez communiquer directement avec NAQ. Les citoyens concernés par cette nouvelle collecte ont également reçu un avis explicatif par la poste fin avril. Rappelons que la deuxième étape de cette implantation se fera dans le secteur 2, qui comprend toute la zone entourant les Galeries d'Anjou, à partir du 4 octobre prochain.

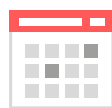
 Renseignements : ra_anjou@nature-action.qc.ca ou 438 520-1376

Collectes en bref



Modalités + carte des secteurs  montreal.ca/anjou

Encombrants



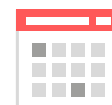
Mercredis à venir

5 et 19 juin, 17 juillet > secteurs **1** et **3**
12 juin, 10 et 24 juillet > secteurs **2** et **4**

Collectes spéciales les 26 juin et 3 juillet dans tous les secteurs



Résidus verts



12 et 26 juin
10 et 24 juillet

TRAVAUX ROUTIERS

État de situation

Un montant de 6,6 M\$ sera affecté aux travaux de réfection des rues (asphaltage, entrées de plomb, etc.) au courant de l'été, dont certaines en ont bien besoin comme le boulevard Joseph-Renaud. Plusieurs fermetures de rues seront donc nécessaires cet été pour les réaliser. Surveillez nos communications !



TRAVAUX DU MTQ

Appel à la prudence

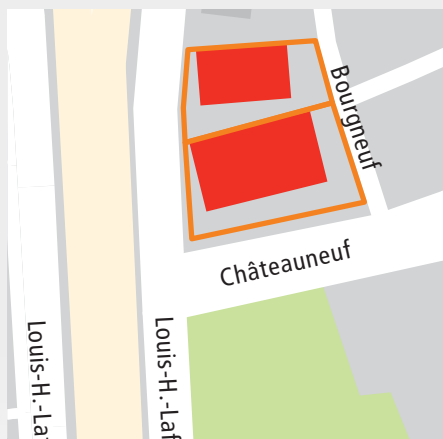
Les travaux d'aménagement aux abords du pont d'étalement du boulevard des Galeries-d'Anjou, qui sont exécutés par le ministère des Transports, ont repris en mai et se termineront à la fin juin. Des travaux de chaussée, de trottoirs et d'éclairage, ainsi que l'installation des feux de circulation permanents, demeurent à réaliser et pourraient entraîner des désagréments sonores et des fermetures complètes et partielles. Il est recommandé d'éviter le secteur durant cette période. Nous vous invitons à surveiller attentivement la signalisation au pourtour du chantier, particulièrement si vous circulez à pied ou à vélo.

Surveillez la carte Info-travaux pour suivre l'état de la circulation.



PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE

Déconstruction de deux bâtisses



Les deux bâtiments commerciaux situés à l'intersection des boulevards de Châteauneuf et Louis-H.-La Fontaine seront déconstruits au cours des prochains mois. Par la suite, le site sera prêt pour le début des travaux d'excavation et de construction du bâtiment d'accès Est de la future station Anjou. Il est prévu que des mesures d'atténuation soient mises en place pour diminuer les impacts sur les riverains. Les travaux auront lieu de jour, en semaine.

Par ailleurs, la stèle d'information présente sur le site sera déplacée à l'angle de la rue Bombardier et du boulevard des Galeries-d'Anjou. Il faudra quelques semaines pour effectuer les raccordements électriques et construire la dalle de béton qui servira d'assise à la stèle. Ce carrefour étant achalandé, nous voyons d'un bon œil de pouvoir installer une première stèle dans le secteur du Haut-Anjou.

À noter que les activités de distribution de la banque alimentaire qui se déroulaient à cet endroit ont été déménagées au 8368, boulevard Métropolitain Est.

ATTENTION



Ne pas nourrir les animaux sauvages

Selon le règlement, il est interdit de nourrir les animaux sauvages à Montréal – à l'exception des chats errants du programme Capture stérilisation retour maintien (CSRM) – pour ne pas les habituer à la présence humaine, leur faire perdre leur autonomie ou les rendre malades. Cependant, les mangeoires à oiseaux sont autorisées; pensez à les nettoyer régulièrement pour réduire la prolifération de maladies infectieuses.

À l'approche des humains, certains animaux sauvages risquent de mordre et de transmettre des maladies, d'autres pourraient provoquer des nuisances.

Il est recommandé de garder votre chien en laisse et de circuler dans les sentiers aménagés. Gardez également votre chat à l'intérieur, surtout la nuit.

De plus, il est interdit de capturer, de relocaliser ou de tuer un animal sauvage. Pour éviter d'en attirer à proximité de chez vous, gardez vos déchets domestiques dans des contenants fermés et ramassez les fruits tombés des arbres. Ne nourrissez pas vos animaux à l'extérieur.

La prudence est de mise dans toutes les interventions, notamment en raison de la protection de certaines espèces en voie de disparition (ex. : chauves-souris, martinet ramoneur, hirondelle rustique).

Pour signaler un animal blessé ou en danger, voyez la marche à suivre au montreal.ca.

Connaissez-vous le programme CSRM pour les chats errants ?

Offert en collaboration avec la SPCA, ce programme vise à identifier les chats de la rue et à les capturer pour les faire stériliser puis les remettre à l'endroit de leur capture. Cela améliore leur bien-être, réduit le nombre d'euthanasies et prévient la rage.

Vous souhaitez vous occuper des chats de la rue ? Vous pouvez participer comme bénévole en vous procurant un permis auprès du BAM d'Anjou. Seules les personnes participantes peuvent nourrir les chats de la rue. Autrement, cette pratique qui nuit au programme est visée par l'interdiction et passible d'une amende.

Renseignements : 311 ou montreal.ca

INSTALLATIONS AQUATIQUES

Horaires du 22 juin au 25 août

TOUTES LES PISCINES - Chénier, Lucie-Bruneau, Roger-Rousseau, des Roseraies, de Verdelles

Lundi au vendredi 12 h à 20 h 30
Samedi et dimanche 12 h 30 à 20 h

PATAUGEAIRES ET JEUX D'EAU - du Bocage, Roger-Rousseau, de Talcy, de Verdelles

Lundi au dimanche 10 h à 18 h 30
Exception : Chénier 10 h à 17 h 30

JEUX D'EAU SEULEMENT - du Bocage, André-Laurendeau, de Peterborough

Lundi au dimanche 10 h à 19 h 30



Avant le 22 juin et après le 26 août, consultez le montreal.ca/anjou et la page Facebook de l'arrondissement pour connaître les heures d'ouverture des installations. À partir du 1^{er} août, il est possible que les installations aquatiques ouvrent et ferment une demi-heure plus tôt en raison du coucher du soleil.

ACTIVITÉS CULTURELLES

DANSE EN LIGNE – PLACE DES ANGEVINS

Les mardis, du 4 juin au 17 septembre, de 18 h 30 à 21 h

Gratuit et sans inscription.

CINÉMA

CINÉMA EN PLEIN AIR

30 juin au 15 août, à la tombée du jour

Dimanche..... Parc de Talcy Lundi..... Parc des Roseraies

Mardi..... Parc de Verdelles Jeudi..... Parc Lucie-Bruneau

Sélection des films

La Pat'Patrouille, La Super Patrouille • Kung Fu Panda 4 • Wonka • Barbie • Les Tortues Ninja, Chaos chez les Mutants • Indiana Jones et le cadran de la destinée • Garfield, le film

SPÉCIAL : CINÉ-ADOS

Vendredi 16 août - Parc des Roseraies, à la tombée du jour

SOS Fantômes, L'Empire de glace

CONCERTS

MERCREDI 17 JUILLET ANJOU-SUR-LE-LAC

17 h 30 - Hot-dogs

19 h - *Sérénades* - Mozart et Tchaïkovski | Musici de Montréal

MERCREDI 31 JUILLET PARC GONCOURT, PLACE DES ANGEVINS

18 h - Fanfare balkanique | Sumak Brass Band

19 h - Musique et danse haïtiennes | Rara Soley et Mapou Ginen

MERCREDI 14 AOÛT - PARC DE TALCY

17 h 30 - Hot-dogs

19 h - *Les gens qu'on aime* | Philippe Brach

SPECTACLES

MERCREDI 3 JUILLET - PARC DES ROSERAIES

19 h - *Un air de fanfare, un pas de deux* | Fanfare Pourpour

JEUDI 4 JUILLET

PARC GONCOURT, PLACE DES ANGEVINS

Tournée des quartiers - Montréal Complètement Cirque

17 h 30 à 20 h 30 - Hot-dogs, animations, activités participatives, spectacle déambulatoire

19 h - *Chouf le ciel!* | Colokolo

JEUDI 25 JUILLET - PARC LUCIE-BRUNEAU

10 h 30 et 19 h - *Fortissimo!* | Théâtre La Roulotte

FÊTES DE QUARTIER

MERCREDI 10 JUILLET - PLACE CHAUMONT

17 h 30 - Animations et structures gonflables

18 h - Percussions | Baratanga

19 h - Jazz afro-latin | Rachel Therrien Latin Jazz Project

MERCREDI 24 JUILLET - PARC LUCIE-BRUNEAU

17 h 30 - Hot-dogs, animations et structures gonflables

18 h - *Crinoline aux chapeaux*

Spectacle jeunesse | Marguerite à bicyclette

19 h - *Country* | Pako

MERCREDI 7 AOÛT - PARC GONCOURT, PLACE DES ANGEVINS

17 h 30 - Hot-dogs, animations et structures gonflables

18 h - *Errance* - spectacle de danse | Zeugma danse

19 h - Musique funk | The Brooks



© Richmond Lam



© David Wong

ACTIVITÉS HORS LES MURS DES BIBLIOTHÈQUES

LUNDIS LUDIQUES SUR LA TERRASSE - BIBLIOTHÈQUE JEAN-CORBEIL

Les lundis, du 8 juillet au 26 août, de 17 h 45 à 19 h 45

Pour les 8 ans et plus (les plus jeunes accompagnés d'un adulte sont les bienvenus). En cas de pluie, rendez-vous à la bibliothèque. Aucune inscription requise. Pour découvrir ou redécouvrir des jeux de société variés avec des animateurs de Ludopolis.

CONTES SUR L'HERBE - PARC ANDRÉ-LAURENDEAU

Les mercredis, du 26 juin au 21 août, de 10 h à 11 h

Pour les 3 à 6 ans et leurs parents. En cas de pluie, rendez-vous à la bibliothèque du Haut-Anjou. Aucune inscription requise.

LA BIBLIOTHÈQUE AU PARC - PARC LUCIE-BRUNEAU

Les jeudis, du 4 juillet au 15 août, de 18 h 30 à 20 h 30

Pour toute la famille. En cas de pluie, l'activité sera annulée. Aucune inscription requise. Rendez-vous au parc pour profiter d'une multitude de livres, de DVD, de revues et de jeux de société à consulter sur place ou à emprunter gratuitement. Apportez votre carte de bibliothèque.

LIVRES DANS LA RUE

PARC DES ROSERAIES - les jeudis 27 juin, 11 et 25 juillet, 8 août, de 9 h à 10 h 30

DOMAINE ANJOU - les jeudis 27 juin, 11 et 25 juillet, 8 août, de 11 h à 12 h 30

PARC LUCIE-BRUNEAU - les jeudis 4 et 18 juillet, 1^{er} août, de 15 h à 16 h 30

Pour les 4 à 12 ans. En cas de pluie, l'activité sera annulée. Aucune inscription requise. Des animatrices passionnées se présentent avec leurs sacs à dos remplis de bons livres. Lecture libre ou animée, au goût des enfants.



ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

BIBLIOTHÈQUE JEAN-CORBEIL

HEURE DU CONTE EN PYJAMA

Les mardis, du 25 juin au 20 août, de 18 h 30 à 19 h 30

Pour les 3 à 5 ans et leurs parents. Entrée libre. Ouverture des portes à 18 h 15.

CINÉ-BIBLIO

Les vendredis du 28 juin au 23 août, à 14 h

Pour les 8 ans et plus*. Entrée libre. Apportez vos collations!

LES BRICOS DU JEUDI

Les jeudis 4 et 18 juillet, 1^{er} et 15 août

Pour les 8 ans et plus*. Entrée libre. Places limitées.

ATELIER DE LEGO | LES ASTÉROÏDES ET LA CONQUÊTE DE LA LUNE

Samedi 6 juillet, de 10 h 30 à 11 h 30

Pour les 6 ans et plus. Inscription dès le 21 juin. Animé par Kokobrik.

RALLYE SPÉCIAL SPATIAL

Mercredi 10 juillet, de 14 h à 15 h 30

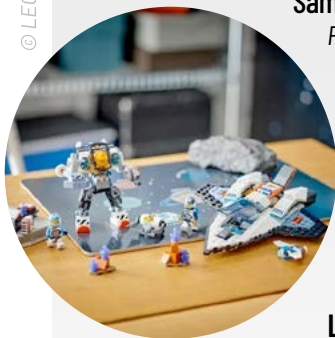
Pour les 8 ans et plus. Inscription dès le 26 juin. Apporte ta montre, ta carte de bibliothèque et un sac réutilisable, ce grand jeu est une chasse au trésor, seul ou en équipe! Prix à gagner!

LA VOIE LACTÉE DANS TON BAIN

Mercredi 7 août, de 14 h à 15 h

Pour les 8 ans et plus. Inscription dès le 24 juillet. Pour fabriquer des bombes de bain amusantes avec des ingrédients naturels et biodégradables.

© LEGO



* Les plus jeunes accompagnés d'un parent sont les bienvenus.

BIBLIOTHÈQUE DU HAUT-ANJOU

BRICO-LIBRES

Dès le 25 juin Signet extra-terrestre

Dès le 22 juillet Navette spatiale

Pour les 8 ans et plus*.

VIENS CRÉER TON PLANÉTIUM DE POCHE!

Vendredi 28 juin, de 10 h 30 à 11 h 30

Pour les 8 à 12 ans. Inscription dès le 17 juin.

© LEGO



ATELIER DE LEGO | ON A MARCHÉ SUR MARS!

Samedi 13 juillet, de 10 h 30 à 11 h 30

Pour les 6 ans et plus. Inscription dès le 28 juin. Animé par Kokobrik.

VIENS FABRIQUER TES AUTOCOLLANTS DE L'ESPACE!

Vendredi 26 juillet, de 10 h 30 à 11 h 30

Pour les 8 à 12 ans. Inscription dès le 12 juillet.

Programmation complète disponible dans la brochure des activités d'été de Culture et bibliothèques d'Anjou, en version papier dans nos installations et en ligne sur le site de l'arrondissement et nos pages Facebook.

Club de lecture d'été TD

Cet été, on ne laisse pas nos cervelles ramollir! Inscris-toi au club dès le samedi 15 juin, dans les deux bibliothèques d'Anjou. Le thème à l'honneur cet été : « 4, 3, 2, 1, on décolle! » Exploration de l'espace et du ciel avec tout ce qui peut voler. Activités, concours et livres t'en mettront plein la vue. Trousse remise lors de l'inscription. Prix et surprises à remporter tout l'été, en remplissant des coupons sur tes lectures et en faisant estampiller ton carnet à chaque visite. Un carnet de *prélecteur* est aussi offert pour les tout-petits : les parents sont encouragés à inscrire les bébés et enfants d'âge préscolaire pour favoriser l'ÉLÉ pendant l'été.

BIBLIOTHÈQUE JEAN-CORBEIL

DÉBUT DES INSCRIPTIONS

Samedi 15 juin, dès l'ouverture. Pour les 0 à 12 ans.

FÊTE DE LANCEMENT DU CLUB - VISITE DU SYSTÈME SOLAIRE

Dimanche 23 juin, à 13 h 30, 14 h 15 et 15 h

Pour les 6 à 12 ans (les moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte). Inscription dès le 15 juin à une des présentations. Animé par Plateau Astro. Invitation pour un voyage à travers le système solaire dans un planétarium mobile installé dans la bibliothèque. Couchés sous le dôme, les participants découvriront le Soleil et chaque planète qui orbite autour de lui. Ils verront des lunes, des comètes et croiseront peut-être même quelques vaisseaux spatiaux!

Club
de lecture
d'été
TD